

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 13 FEVRIER 2024 à 14h**

Date de la convocation : 06/02/2024

Date d'affichage : 06/02/2024

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	22	23

L'an deux mille vingt-trois, le treize février, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. DUPIN Gilles, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 06/02/2024.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise – M CHOMAT Pascal - Mme VERPY Evelyne- M. Jean Marc VOLLE - Mme TRIOMPHE Christine – M PADET René - Mme CARTON Marie Claude - Mme DURON Josette - M PONCET Marc - MME FERRE Odile - Mme PEILLON Jacqueline - M LAMURE Christophe - M YENIL Etienne - Mme CHABANNE Christelle – Mme PERRIN Cécile – Mme BLANCHARD Claude - Mme PALMIER Catherine - Mme COLOMB Florence - M CELEN Devris - M NAULIN Jean Yves - Mme DURON Sabrina

Pouvoirs déposés : M BOULOGNE Jérôme donne pouvoir à Mme VERPY Evelyne

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme DUFOUR Françoise

Objet : Alignement Chemin de Bois Vert

M. le Maire expose :

La commune a effectué un alignement Chemin de Bois Vert sur 3 parcelles il y a plusieurs années.

Les parcelles AK51, AK48 et AK45 ont bien été identifiées mais n'ont jamais été reprises dans le domaine public.

Ces parcelles sont désormais occupées par un trottoir à l'angle du Chemin de Bois Vert et du Chemin de Chassagny

En accord avec les propriétaires, il convient aujourd'hui de régulariser cette situation.

Le propriétaire est prêt à céder ces trois parcelles à la commune.

Il a été demandé au Conseil Municipal de régulariser et d'intégrer les parcelles AK51, AK48 et AK45 dans le domaine communal de la voirie.



Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de M. le Maire
Accepte de récupérer les parcelles AK51, AK48 et AK45 et
Accepte l'intégration des parcelles AK51, AK48 et AK45 dans le domaine public de la voirie.

Le Maire,
Gilles DUPIN,

Fait et délibéré à Balbigny,
Copie certifiée conforme
A Balbigny, le 13/02/2024

